

RCS : ORLEANS Code greffe : 4502

Documents comptables

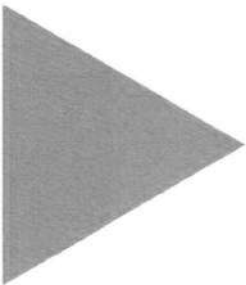
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

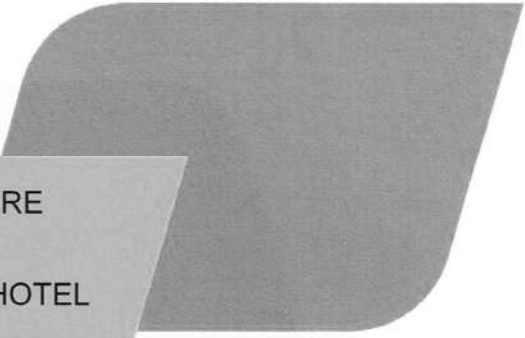
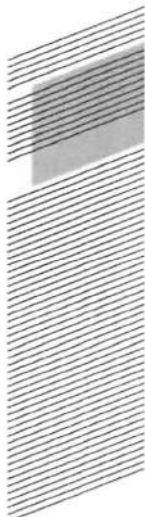
Numéro de gestion : 2016 B 01630 Numéro SIREN : 824 092 282 Nom ou dénomination : PEGLER-YORKSHIRE
--

Ce dépôt a été enregistré le 22/07/2020 sous le numéro de dépôt 4966



Comptes annuels

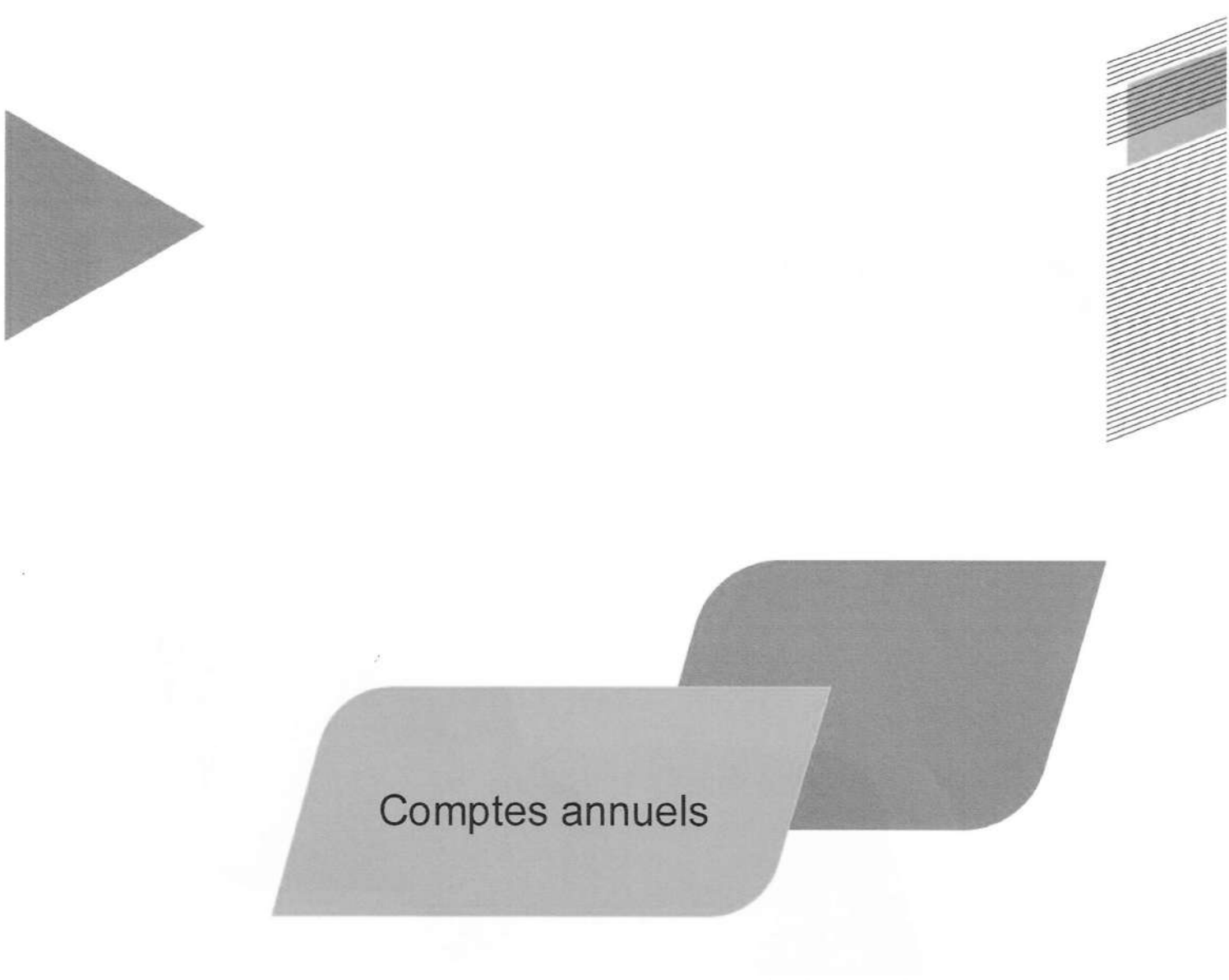
Période du 01/01/2019 au 31/12/2019



SASU PEGLER-YORKSHIRE

46 rue de l'Industrie
45550 ST DENIS DE L'HOTEL
APE : 4669B
Siret : 82409228200014





Comptes annuels

Bilan

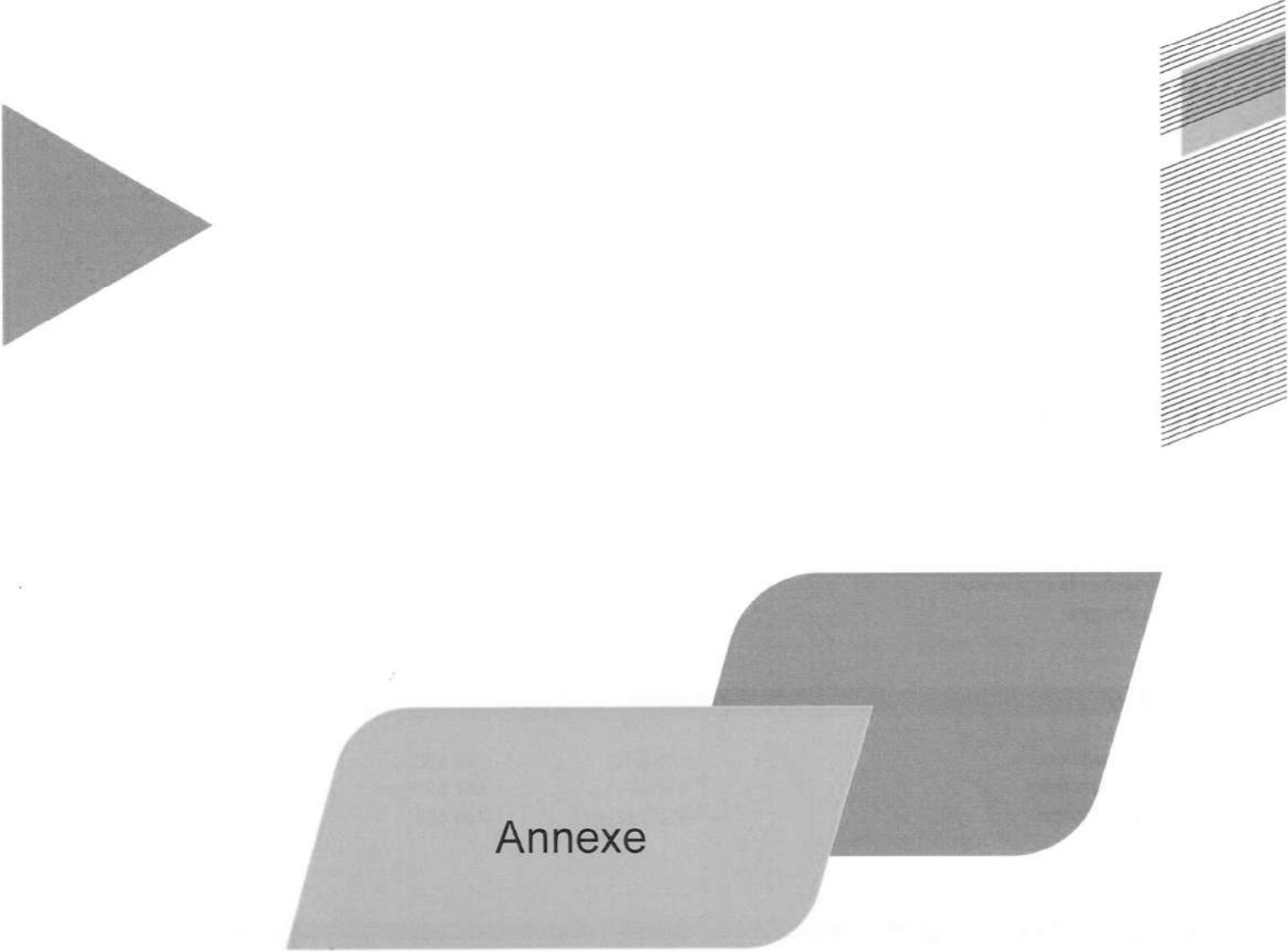
	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial	2 959 955		2 959 955	2 959 955
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	228 432	50 636	177 796	178 532
Constructions	4 179 496	963 820	3 215 675	3 426 009
Installations techniques, matériel et outilla	5 642 212	2 849 288	2 792 924	2 998 032
Autres immobilisations corporelles	116 718	71 516	45 202	62 741
Immob. en cours / Avances & acomptes	1 237 958		1 237 958	1 197 946
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 698		1 698	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	14 366 469	3 935 261	10 431 208	10 823 216
Stocks				
Matières premières et autres approv.	4 124 533	83 310	4 041 223	4 994 178
En cours de production de biens	625 503		625 503	1 109 621
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	3 399 795	48 596	3 351 199	5 859 344
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	4 555 633	4 556	4 551 077	6 729 743
Fournisseurs débiteurs	4 889		4 889	148 422
Personnel	18 376		18 376	2 173
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	322 434		322 434	156 120
Autres créances	4 264 281		4 264 281	2 874 254
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman	92		92	87 634
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	267 391		267 391	37 669
Charges constatées d'avance	6 887		6 887	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	17 589 814	136 462	17 453 352	21 999 157
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif	8		8	1 322
COMPTES DE REGULARISATION	8		8	1 322
TOTAL ACTIF	31 956 290	4 071 723	27 884 568	32 823 695

Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	4 000 000	4 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	63 701	27 387
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 210 215	520 248
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-659 953	726 281
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 613 963	5 273 916
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	60 008	8 322
Provisions pour charges	1 236 055	1 098 803
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 296 063	1 107 125
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	<i>12 000 000</i>	<i>16 000 000</i>
<i>Découverts et concours bancaires</i>		<i>19 174</i>
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	12 000 000	16 019 174
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 804 985	7 701 254
<i>Personnel</i>	<i>855 339</i>	<i>760 404</i>
<i>Organismes sociaux</i>	<i>901 252</i>	<i>1 003 257</i>
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	<i>128 107</i>	<i>505 024</i>
Dettes fiscales et sociales	1 884 698	2 268 685
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	274 631	446 432
Autres dettes	5 339	4 979
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	21 969 653	26 440 524
Ecart de conversion - Passif	4 889	2 130
TOTAL PASSIF	27 884 568	32 823 695

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue	46 866 648	50 365 585	-3 498 937	-6,95
Production stockée	-3 035 733	-631 109	-2 404 624	381,02
Subventions d'exploitation	5 820		5 820	
Autres produits	216 408	99 571	116 837	117,34
Total	44 053 143	49 834 047	-5 780 904	-11,60
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p. & aut. approv.	25 216 097	30 862 607	-5 646 510	-18,30
Variation de stock (m.p.)	901 853	-843 195	1 745 048	-206,96
Autres achats & charges externes	7 164 487	8 357 577	-1 193 091	-14,28
Total	33 282 436	38 376 989	-5 094 553	-13,28
MARGE SUR M/SES & MAT	10 770 707	11 457 058	-686 351	-5,99
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	716 027	764 089	-48 062	-6,29
Salaires et Traitements	6 030 373	5 431 560	598 813	11,02
Charges sociales	2 474 153	1 968 117	506 036	25,71
Amortissements et provisions	1 587 246	1 380 204	207 041	15,00
Autres charges				
Total	10 807 799	9 543 971	1 263 828	13,24
RESULTAT D'EXPLOITATION	-37 092	1 913 087	-1 950 179	-101,94
Produits financiers	78 872	122 938	-44 066	-35,84
Charges financières	711 584	887 999	-176 415	-19,87
Résultat financier	-632 712	-765 061	132 349	-17,30
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	-669 804	1 148 026	-1 817 830	-158,34
Produits exceptionnels	69 240	25 457	43 783	171,99
Charges exceptionnelles	222 368	9 600	212 768	NS
Résultat exceptionnel	-153 128	15 857	-168 985	NS
Participation des salariés	26 435	137 470	-111 035	-80,77
Impôts sur les bénéfices	-189 414	300 132	-489 546	-163,11
RESULTAT DE L'EXERCICE	-659 953	726 281	-1 386 234	-190,87



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU PEGLER-YORKSHIRE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 27 884 568 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 659 953 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 relatif au Plan Comptable Général, du règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Terrains et aménagements :

Terrains : néant

Aménagements de terrains : 10 à 35 ans

* Constructions : 10 à 35 ans

* Agencements des constructions : 10 à 20 ans

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

La société constate une dépréciation de stock notamment en cas de rotation lente. La méthode utilisée se base sur l'écoulement statistique probable des articles concernés. Le taux de dépréciation progresse en fonction de l'allongement du délai d'écoulement.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées en fonction des risques de non recouvrement, appréciés au cas par cas.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	2 959 955			2 959 955
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	2 959 955			2 959 955
- Terrains	228 432			228 432
- Constructions sur sol propre	3 009 266	1 622		3 010 888
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 085 783	82 825		1 168 608
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 954 339	727 191	39 317	5 642 212
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 757			1 757
- Matériel de transport	14 000			14 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	95 512	5 449		100 961
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	1 197 946	895 478	855 466	1 237 958
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	10 587 034	1 712 565	894 783	11 404 816
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		1 698		1 698
Immobilisations financières		1 698		1 698
ACTIF IMMOBILISE	13 546 989	1 714 263	894 783	14 366 469

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2019
Éléments achetés	2 959 955
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	2 959 955

Immobilisations corporelles

Immobilisations en cours

Montant des dépenses comptabilisées : 895 478 euros

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	49 900	736		50 636
- Constructions sur sol propre	302 244	151 527		453 771
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	366 795	143 255		510 050
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 956 306	909 892	16 910	2 849 288
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 757			1 757
- Matériel de transport	2 637	1 750		4 387
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	44 134	21 238		65 372
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 723 773	1 228 398	16 910	3 935 261
ACTIF IMMOBILISE	2 723 773	1 228 398	16 910	3 935 261

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 9 174 197 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 698		1 698
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 555 633	4 555 633	
Autres	4 609 980	4 609 980	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 887	6 887	
Total	9 174 197	9 172 499	1 698
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 4 000 000.00 euros décomposé en 40 000 titres d'une valeur nominale de 100.00 euros.

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 29/06/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	726 281
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	726 281
Affectations aux réserves	726 281
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	726 281

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2019
Capital	4 000 000				4 000 000
Réserve légale	27 387	36 314	36 314		63 701
Réserves générales	520 248	689 967	689 967		1 210 215
Résultat de l'exercice	726 281	-726 281	-659 953	726 281	-659 953
Total Capitaux Propres	5 273 916		66 328	726 281	4 613 963

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	7 000		7 000		
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	1 322	8	1 322		8
Pensions et obligations similaires	1 063 223	217 944	79 251		1 201 916
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	35 580	64 442	5 883		94 139
Total	1 107 125	282 394	93 456		1 296 063
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		222 386	92 134		
Financières		8	1 322		
Exceptionnelles		60 000			

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 21 969 653 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	12 000 000		12 000 000	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 804 985	7 804 985		
Dettes fiscales et sociales	1 884 698	1 884 698		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	274 631	274 631		
Autres dettes (**)	5 339	5 339		
Produits constatés d'avance				
Total	21 969 653	9 969 653	12 000 000	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	4 000 000			
(**) Dont envers les associés				

Un emprunt de 16 000 000 € a été contracté sur l'exercice 2017 auprès de la société Aalberts Industries Finance BV, autre société membre du groupe Aalberts.

Un remboursement 4 000 000 € a été effectué sur l'exercice 2019.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FRS FACT NON PARVENUES B&S	384 450
FRS FACT NON PARVENUES GRPE	11 934
Four. FNP Frais Généraux Hors Group	72 368
MRNF FNP IMMOS	1 721
DETTE PROVISIONNEES CP1	445 493
DETTE PROVISION COMPTE EPARGNE TEM	25 020
DETTE PROVISIONNEES GRATIFIC 13 MO	229 440
DETTE PROVISIONNEES INTERESSEMENT	130 431
CH SOCIALE PROV CP1	203 773
CH SOCIALE PROV CET	11 969
CH SOCIALE PROV 13 MOIS	108 125
AUTRES CHARGES A PAYER	16 582
ABT - CETIM	9 009
ETAT TVS A PAYER	3 805
DIVERS CHARGES A PAYER	5 331
Total	1 659 450

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCES	6 887		
Total	6 887		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/12/2019
Chiffre d'affaires France	3 989 498
Chiffre d'affaires UE	37 837 593
Chiffre d'affaires Export	5 039 557
TOTAL	46 866 648

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 57 660 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	31/12/2019	31/12/2018
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	35 746	34 989
Reprises sur provisions et transferts de charge	1 322	22 984
Différences positives de change	41 804	64 965
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	78 872	122 938
Dotations financières aux amortissements et provisions	8	1 322
Intérêts et charges assimilées	645 000	730 024
Différences négatives de change	66 576	156 652
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	711 584	887 999
Résultat financier	-632 712	-765 061

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	60 786	
Dommages et intérêts	85 000	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		29 861
Produits des cessions d'éléments d'actif		39 379
Provision pour risques et charges	60 000	
Redressement cotisations URSSAF	16 582	
TOTAL	222 368	69 240

Résultat et impôts sur les bénéfices

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 90 387 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	322 809
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	322 809
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	90 387
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2017, la société SASU PEGLER-YORKSHIRE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe AALBERTS INDUSTRIES LYON SNC.

Un avenant à la convention d'intégration fiscale a été établi le 30/09/2019 : en cas de déficit ou de moins-value nette à long terme, les sociétés intégrées recevront, à titre définitif, de la société intégrante une somme égale à l'économie d'impôt sur les sociétés. En conséquence, les sociétés intégrées seront privées du report de leur déficit ou de leur moins-value pour la détermination ultérieure de leur charge d'impôt.

Notes sur le compte de résultat

Nature de la rubrique "Impôts sur les bénéfices"

	Montant
Réallocation de l'économie d'impôt liée au déficit de l'exercice	-189 414
TOTAL	-189 414

Autres informations

Evénements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur.

Depuis le 31 décembre l'épidémie de Covid-19, apparue en Europe en février 2020 a entraîné des perturbations pour la société. Si le premier trimestre 2020 s'est terminé avec un EBITA +129ke/ +16% versus le budget, l'activité du deuxième trimestre est fortement impactée par les restrictions dans les pays européens. La demande de nos clients a sensiblement baissé notamment en UK et aux Pays-Bas. Les troisième et quatrième trimestre seront encore affectés par les conséquences de Coronavirus mais dans le contexte d'incertitude concernant l'évolution de la crise sanitaire il est difficile de mesurer les impacts sur l'activité.

Pour protéger ses employés la société a mis en place des règles d'hygiène renforcées et a modifié l'organisation pour les collaborateurs administratifs (télétravail) et les équipes sur le site (réorganisation de prises de postes et prises de pauses) pour préserver autant que possible le maintien de l'activité en veillant au bien-être de tous.

La société s'est inscrite dans le dispositif d'accompagnement annoncé par le Gouvernement et a demandé à bénéficier des mesures :

- Délais de paiement des charges sociales prolongé de 3 mois
- Mise en chômage partiel des collaborateurs privés d'activité

Malgré ce contexte sans précédent, le site poursuivra son activité en 2020 et dans les années à venir.

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- La valeur comptable des actifs et des passifs :
 - o La dépréciation des créances clients ;
 - o La dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ;
 - o La dépréciation des stocks ;
 - o Les impôts différés actifs ;
 - o L'estimation des passifs ;
 - o Les pertes d'exploitation future ;
- Le chiffre d'affaires ;
- Les « covenants » bancaires ;
- Le coût du chômage partiel.

PEGLER-YORKSHIRE
Société par actions simplifiée
au capital de 4 000 000 euros
Siège social : 46, Rue de l'Industrie, 45550 ST DENIS DE L HOTEL
824 092 282 RCS ORLEANS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 26 JUIN 2020

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2019

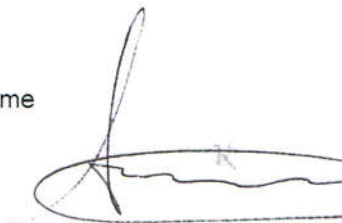
Perte de l'exercice : -659 953,21 euros

Prélèvement sur les réserves :
sur le compte "autres réserves" 659 953,21 euros
Qui est ainsi ramené à 550 261,39 euros

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme

Le Président



PEGLER YORKSHIRE

Société par actions simplifiée

46 rue de l'Industrie

45550 SAINT-DENIS-DE-L'HOTEL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

PEGLER YORKSHIRE

Société par actions simplifiée

46 rue de l'Industrie
45550 SAINT-DENIS-DE-L'HOTEL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'associé unique de la société PEGLER YORKSHIRE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société PEGLER YORKSHIRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 12 juin 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 12 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique, à l'exception du point ci-dessous. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique appelé à statuer sur les comptes.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce appellent de notre part l'observation suivante : le rapport de gestion n'inclut pas les informations relatives au nombre de factures prévues par cet article.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 16 juin 2020

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Guido CARATI

COMPTES ANNUELS

Bilan

Compte de résultat

Annexe

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial	2 959 955		2 959 955	2 959 955
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	228 432	50 636	177 796	178 532
Constructions	4 179 496	963 820	3 215 675	3 426 009
Installations techniques, matériel et outilla	5 642 212	2 849 288	2 792 924	2 998 032
Autres immobilisations corporelles	116 718	71 516	45 202	62 741
Immob. en cours / Avances & acomptes	1 237 958		1 237 958	1 197 946
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 698		1 698	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	14 366 469	3 935 261	10 431 208	10 823 216
Stocks				
Matières premières et autres approv.	4 124 533	83 310	4 041 223	4 994 178
En cours de production de biens	625 503		625 503	1 109 621
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	3 399 795	48 596	3 351 199	5 859 344
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	4 555 633	4 556	4 551 077	6 729 743
Fournisseurs débiteurs	4 889		4 889	148 422
Personnel	18 376		18 376	2 173
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	322 434		322 434	156 120
Autres créances	4 264 281		4 264 281	2 874 254
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman	92		92	87 634
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	267 391		267 391	37 669
Charges constatées d'avance	6 887		6 887	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	17 589 814	136 462	17 453 352	21 999 157
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif	8		8	1 322
COMPTES DE REGULARISATION	8		8	1 322
TOTAL ACTIF	31 956 290	4 071 723	27 884 568	32 823 695

Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	4 000 000	4 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	63 701	27 387
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 210 215	520 248
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-659 953	726 281
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4 613 963	5 273 916
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	60 008	8 322
Provisions pour charges	1 236 055	1 098 803
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 296 063	1 107 125
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	12 000 000	16 000 000
<i>Découverts et concours bancaires</i>		19 174
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	12 000 000	16 019 174
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 804 985	7 701 254
<i>Personnel</i>	855 339	760 404
<i>Organismes sociaux</i>	901 252	1 003 257
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	128 107	505 024
Dettes fiscales et sociales	1 884 698	2 268 685
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	274 631	446 432
Autres dettes	5 339	4 979
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	21 969 653	26 440 524
Ecart de conversion - Passif	4 889	2 130
TOTAL PASSIF	27 884 568	32 823 695

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises				
Production vendue	46 866 648	50 365 585	-3 498 937	-6,95
Production stockée	-3 035 733	-631 109	-2 404 624	381,02
Subventions d'exploitation	5 820		5 820	
Autres produits	216 408	99 571	116 837	117,34
Total	44 053 143	49 834 047	-5 780 904	-11,60
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises				
Variation de stock (m/ses)				
Achats de m.p & aut.approv.	25 216 097	30 862 607	-5 646 510	-18,30
Variation de stock (m.p.)	901 853	-843 195	1 745 048	-206,96
Autres achats & charges externes	7 164 487	8 357 577	-1 193 091	-14,28
Total	33 282 436	38 376 989	-5 094 553	-13,28
MARGE SUR M/SES & MAT	10 770 707	11 457 058	-686 351	-5,99
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	716 027	764 089	-48 062	-6,29
Salaires et Traitements	6 030 373	5 431 560	598 813	11,02
Charges sociales	2 474 153	1 968 117	506 036	25,71
Amortissements et provisions	1 587 246	1 380 204	207 041	15,00
Autres charges				
Total	10 807 799	9 543 971	1 263 828	13,24
RESULTAT D'EXPLOITATION	-37 092	1 913 087	-1 950 179	-101,94
Produits financiers	78 872	122 938	-44 066	-35,84
Charges financières	711 584	887 999	-176 415	-19,87
Résultat financier	-632 712	-765 061	132 349	-17,30
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	-669 804	1 148 026	-1 817 830	-158,34
Produits exceptionnels	69 240	25 457	43 783	171,99
Charges exceptionnelles	222 368	9 600	212 768	NS
Résultat exceptionnel	-153 128	15 857	-168 985	NS
Participation des salariés	26 435	137 470	-111 035	-80,77
Impôts sur les bénéfices	-189 414	300 132	-489 546	-163,11
RESULTAT DE L'EXERCICE	-659 953	726 281	-1 386 234	-190,87

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU PEGLER-YORKSHIRE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 27 884 568 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 659 953 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 relatif au Plan Comptable Général, du règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Terrains et aménagements :

Terrains : néant

Aménagements de terrains : 10 à 35 ans

* Constructions : 10 à 35 ans

* Agencements des constructions : 10 à 20 ans

* Installations techniques : 5 à 10 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations, les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont exclus pour la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du coût moyen pondéré.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

La société constate une dépréciation de stock notamment en cas de rotation lente. La méthode utilisée se base sur l'écoulement statistique probable des articles concernés. Le taux de dépréciation progresse en fonction de l'allongement du délai d'écoulement.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances sont dépréciées en fonction des risques de non recouvrement, appréciés au cas par cas.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	2 959 955			2 959 955
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	2 959 955			2 959 955
- Terrains	228 432			228 432
- Constructions sur sol propre	3 009 266	1 622		3 010 888
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	1 085 783	82 825		1 168 608
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 954 339	727 191	39 317	5 642 212
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 757			1 757
- Matériel de transport	14 000			14 000
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	95 512	5 449		100 961
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	1 197 946	895 478	855 466	1 237 958
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	10 587 034	1 712 565	894 783	11 404 816
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières		1 698		1 698
Immobilisations financières		1 698		1 698
ACTIF IMMOBILISE	13 546 989	1 714 263	894 783	14 366 469

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2019
Éléments achetés	2 959 955
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	2 959 955

Immobilisations corporelles

Immobilisations en cours

Montant des dépenses comptabilisées : 895 478 euros

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	49 900	736		50 636
- Constructions sur sol propre	302 244	151 527		453 771
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	366 795	143 255		510 050
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 956 306	909 892	16 910	2 849 288
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 757			1 757
- Matériel de transport	2 637	1 750		4 387
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	44 134	21 238		65 372
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 723 773	1 228 398	16 910	3 935 261
ACTIF IMMOBILISE	2 723 773	1 228 398	16 910	3 935 261

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 9 174 197 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	1 698		1 698
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 555 633	4 555 633	
Autres	4 609 980	4 609 980	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 887	6 887	
Total	9 174 197	9 172 499	1 698
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 4 000 000,00 euros décomposé en 40 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 29/06/2019.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	726 281
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	726 281
Affectations aux réserves	726 281
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	726 281

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2019	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2019
Capital	4 000 000				4 000 000
Réserve légale	27 387	36 314	36 314		63 701
Réserves générales	520 248	689 967	689 967		1 210 215
Résultat de l'exercice	726 281	-726 281	-659 953	726 281	-659 953
Total Capitaux Propres	5 273 916		66 328	726 281	4 613 963

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	7 000		7 000		
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	1 322	8	1 322		8
Pensions et obligations similaires	1 063 223	217 944	79 251		1 201 916
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	35 580	64 442	5 883		94 139
Total	1 107 125	282 394	93 456		1 296 063
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		222 386	92 134		
Financières		8	1 322		
Exceptionnelles		60 000			

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 21 969 653 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	12 000 000		12 000 000	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 804 985	7 804 985		
Dettes fiscales et sociales	1 884 698	1 884 698		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	274 631	274 631		
Autres dettes (**)	5 339	5 339		
Produits constatés d'avance				
Total	21 969 653	9 969 653	12 000 000	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	4 000 000			
(**) Dont envers les associés				

Un emprunt de 16 000 000 € a été contracté sur l'exercice 2017 auprès de la société Aalberts Industries Finance BV, autre société membre du groupe Aalberts.

Un remboursement 4 000 000 € a été effectué sur l'exercice 2019.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FRS FACT NON PARVENUES B&S	384 450
FRS FACT NON PARVENUES GRPE	11 934
Four. FNP Frais Généraux Hors Group	72 368
MRNF FNP IMMOS	1 721
DETTES PROVISIONNEES CP1	445 493
DETTES PROVISION COMPTE EPARGNE TEM	25 020
DETTES PROVISIONNEES GRATIFIC 13 MO	229 440
DETTES PROVISIONNEES INTERESSEMENT	130 431
CH SOCIALE PROV CP1	203 773
CH SOCIALE PROV CET	11 969
CH SOCIALE PROV 13 MOIS	108 125
AUTRES CHARGES A PAYER	16 582
ABT - CETIM	9 009
ETAT TVS A PAYER	3 805
DIVERS CHARGES A PAYER	5 331
Total	1 659 450

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCES	6 887		
Total	6 887		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/12/2019
Chiffre d'affaires France	3 989 498
Chiffre d'affaires UE	37 837 593
Chiffre d'affaires Export	5 039 557
TOTAL	46 866 648

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 57 660 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	31/12/2019	31/12/2018
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	35 746	34 989
Reprises sur provisions et transferts de charge	1 322	22 984
Différences positives de change	41 804	64 965
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	78 872	122 938
Dotations financières aux amortissements et provisions	8	1 322
Intérêts et charges assimilées	645 000	730 024
Différences négatives de change	66 576	156 652
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	711 584	887 999
Résultat financier	-632 712	-765 061

Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	60 786	
Dommages et intérêts	85 000	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		29 861
Produits des cessions d'éléments d'actif		39 379
Provision pour risques et charges	60 000	
Redressement cotisations URSSAF	16 582	
TOTAL	222 368	69 240

Résultat et impôts sur les bénéfices

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 90 387 euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	322 809
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	322 809
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	90 387
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 31 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2017, la société SASU PEGLER-YORKSHIRE est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe AALBERTS INDUSTRIES LYON SNC.

Un avenant à la convention d'intégration fiscale a été établi le 30/09/2019 : en cas de déficit ou de moins-value nette à long terme, les sociétés intégrées recevront, à titre définitif, de la société intégrante une somme égale à l'économie d'impôt sur les sociétés. En conséquence, les sociétés intégrées seront privées du report de leur déficit ou de leur moins-value pour la détermination ultérieure de leur charge d'impôt.

Notes sur le compte de résultat

Nature de la rubrique "Impôts sur les bénéfices"

	Montant
Réallocation de l'économie d'impôt liée au déficit de l'exercice	-189 414
TOTAL	-189 414



Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence constituent un événement majeur.

Depuis le 31 décembre l'épidémie de Covid-19, apparue en Europe en février 2020 a entraîné des perturbations pour la société. Si le premier trimestre 2020 s'est terminé avec un EBITA +129ke/ +16% versus le budget, l'activité du deuxième trimestre est fortement impactée par les restrictions dans les pays européens. La demande de nos clients a sensiblement baissé notamment en UK et aux Pays-Bas. Les troisième et quatrième trimestre seront encore affectés par les conséquences de Coronavirus mais dans le contexte d'incertitude concernant l'évolution de la crise sanitaire il est difficile de mesurer les impacts sur l'activité.

Pour protéger ses employés la société a mis en place des règles d'hygiène renforcées et a modifié l'organisation pour les collaborateurs administratifs (télétravail) et les équipes sur le site (réorganisation de prises de postes et prises de pauses) pour préserver autant que possible le maintien de l'activité en veillant au bien-être de tous.

La société s'est inscrite dans le dispositif d'accompagnement annoncé par le Gouvernement et a demandé à bénéficier des mesures :

- Délais de paiement des charges sociales prolongé de 3 mois
- Mise en chômage partiel des collaborateurs privés d'activité

Malgré ce contexte sans précédent, le site poursuivra son activité en 2020 et dans les années à venir.

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus.

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 31/12/2019 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

Les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- La valeur comptable des actifs et des passifs ;
 - o La dépréciation des créances clients ;
 - o La dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles ;
 - o La dépréciation des stocks ;
 - o Les impôts différés actifs ;
 - o L'estimation des passifs ;
 - o Les pertes d'exploitation future ;
- Le chiffre d'affaires ;
- Les « covenants » bancaires ;
- Le coût du chômage partiel.

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 141 personnes dont 4 apprentis.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	15	
Agents de maîtrise et techniciens	35	
Employés		
Ouvriers	91	
Total	141	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Le président n'est pas rémunéré au sein de la société PEGLER YORKSHIRE.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 1 201 916 euros

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 1 201 916 euros

Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions légales et de la convention collective, en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalités.

Les principales hypothèses de valorisation sont les suivantes :

- . Taux d'actualisation : 0.70%
- . Revalorisation des salaires : 2%
- . Taux de charges sociales : 40%
- . Turnover : faible
- . Table de mortalité : INSEE 2013-2015
- . Ventilation des départs : 100% à l'initiative du salarié
- . Age de départ à la retraite : Age quand le salarié a le droit à sa pleine retraite

Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés en provision pour risques et charges.

Les engagements sont évalués conformément à la norme IAS19 révisée.

La société n'a pas opté pour la méthode du corridor et comptabilise les écarts actuariels directement en résultat.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Médailles du travail

Les engagements relatifs aux gratifications accordées au titre des médailles du travail sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions légales et des accords d'entreprise en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement de la rotation du personnel et des tables de mortalités. Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés en provision pour risques et charges.